



*Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet [www.maillebois.fr](http://www.maillebois.fr)*

## SEANCE DU 24 AVRIL 2014

**Etaient Présents** : M.Maisons Christian, Mme Girard Danielle, M. Alleaume Jean-Paul, Mme Chiron Isabelle, Mme Hardy Françoise, Mme Bouillon Nathalie, M. Caré François, M. De Boisanger Arnaud, Mme Garnier Géraldine, M. Le Flohic Jean-Louis, Mme Pierrot Delphine, M. Vandeveld Ivo

**Absents excusés** : M. Philippe Merlet (pouvoir à M. Ivo Vandeveld), M. Laurent Palat (pouvoir à M. François Caré), Mme Joséphine Jubi (pouvoir à Mme Delphine Pierrot)

**Secrétaire** : M. Ivo Vandeveld

### **Compte-rendu de la séance précédente :**

M. De Boisanger fait remarquer que lors de la séance précédente, il a été question de la sécurité rue de la Chapellerie et qu'il n'en a pas été fait état dans le compte rendu. Il y a un besoin de sécurité et chacun semble être d'accord à ce sujet.

Concernant le devenir du petit étang, il souhaite que soit précisé qu'un vote a été demandé mais que M. le maire l'a refusé. Il n'en voyait pas l'utilité.

Le compte-rendu sera modifié tel qu'il est dit et est adopté à la majorité.

**Bibliothèque municipale** : les personnes bénévoles actuelles ont donné leur démission mais de nouvelles candidatures sont prêtes à prendre le relais : Mmes Jacqueline Lucas et Marie José Gachenot. Il faut signer une convention entre la mairie et le conseil général afin de pouvoir accéder à un renouvellement de livres, au service de réservation....

En ce qui concerne les horaires, ceux-ci vont changer une fois la convention signée.

La signature de la convention est reportée à une prochaine séance : certains documents dont le règlement intérieur ne sont pas prêts à être signés et on ne peut donc pas les approuver comme le fait remarquer M. Caré.

**Commissions de l'Agglomération de Dreux** : Monsieur le Maire incite les conseillers municipaux à s'inscrire aux différentes commissions mais avant le 30 avril et par mail.

**BUDGET REGIE DE TRANSPORT** : Monsieur le Maire explique aux nouveaux conseillers municipaux que ce budget correspond au transport scolaire, au car communal, au ramassage du secteur primaire...

### **Compte administratif**

Il est donné le résultat de la balance générale 2013 :

Investissement : excédent de	€ 21.332,88
fonctionnement : excédent de	€ 18.202,40
excédent cumulé :	€ 39.535,28

M. Jean-Paul Alleaume donne, ligne à ligne le détail des différentes sections du compte administratif, en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Aucune question n'étant posée, le compte administratif est adopté à l'unanimité, ainsi que le compte de gestion du receveur.

A  
U  
F  
I  
L  
L  
D  
E  
L  
A  
B  
L  
A  
I  
S  
E

**Affectations des résultats** : Les excédents sont reportés sur le budget primitif 2014 pour les mêmes sommes dans les sections respectives, au compte 001 et au compte 002.

### **Budget primitif**

M. Alleaume explique qu'il faut prévoir une augmentation des frais de transport et de personnel. Le conseil municipal prend connaissance des propositions pour le budget 2014.

En dépenses d'exploitation, la section s'équilibre à hauteur de € 110 117.00

En recettes d'exploitation, la section s'équilibre à hauteur de € 31 237.00

M. Alleaume précise que les subventions versées auparavant par le Conseil Général seront désormais versées par l'Agglomération de Dreux qui y rajoute 20%. Les charges périscolaires restent cependant à la charge de la commune. Malgré le transfert de charges, la commune reste propriétaire du car scolaire et gère intégralement le budget.

Vote du budget primitif : 2 abstentions : M. Caré et M. Palat. Le budget primitif est adopté à la majorité.

### **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :**

M. Alleaume donne le détail du compte administratif 2013.

Balance générale : investissement : excédent de	€ 104.680,90
fonctionnement : excédent de	€ 97.002,42
excédent cumulé :	€ 210.683,32

Le compte administratif est adopté à l'unanimité. Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

**Affectation des résultats** : Le conseil municipal, décide, à l'unanimité de reporter les excédents dans chaque section correspondante (exploitation et investissement).

**Prix de l'eau** : le prix de l'eau en 2013 était de € 1,12/m<sup>3</sup> et passera à € 1,20/m<sup>3</sup> en 2014. Les taxes ont augmenté, une nouvelle taxe à l'achat (la taxe Grenelle : € 0,05 ou 0,06/m<sup>3</sup>) doit être prise en compte et le budget doit rester en équilibre. Il ne faut pas oublier que la Commune est parmi les moins chères des communes environnantes.

NB : la taxe interconnexion disparaîtrait en 2015 (€ 10,00/m<sup>3</sup>).

M. le maire fait remarquer que le budget est en équilibre actuellement grâce aux excédents que l'on grignote chaque fois un peu plus jusqu'au moment où il n'y en aura plus. Mais nous avons bientôt des travaux à faire sur les stations d'épuration.

M. Caré est d'avis qu'il vaudrait mieux garder le prix tel quel et augmenter le prix de l'assainissement.

Vote du prix de l'eau : 2 contre : M. Caré et M. Palat. Le prix est adopté à la majorité ainsi que les taxes s'y rapportant.

Eau	1.20 €/m <sup>3</sup>
Eau (au-dessus de 500 m <sup>3</sup> )	0.95 €/m <sup>3</sup>
F.S.I.R.E.P.	0.0720 €/m <sup>3</sup>
F.D.P.R.E.	0.0590 €/m <sup>3</sup>
Taxe d'assainissement	1.20 €/m <sup>3</sup>
R.P.D.	0.3800 €/m <sup>3</sup>
R.M.R.C.	0.3000 €/m <sup>3</sup>
Taxe interconnexion	10 €
Taxe Grenelle	0.0500 €/m <sup>3</sup>
Location de compteur (équipé d'un module cyble)	23.70 €
Ouverture de compteur	37.91 €
Compteur gelé (diam 15 à 20)	75.00 €
Compteur gelé (diam 25 à 40)	142.18 €
Module cyble endommagé	56.87 €

Le budget s'équilibre donc à la somme de € 256 276 en section d'exploitation et à la somme de € 188 056 en section d'investissement.

Vote : 2 contre : M. Caré et M. Palat. Le budget est adopté à la majorité.

## **COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET PRIMITIF COMMUNE**

Les conseillers municipaux prennent connaissance du compte administratif 2013

Il ressort un excédent d'exploitation de € 61 477.12 et un déficit d'investissement de 15 120.37 €

Mme Girard explique que ce déficit est dû d'une part parce qu'il y a moins d'enfants (en étude, en garderie, à la cantine...) et d'autre part car on n'a pas fait d'investissement.

Affectation des résultats : Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Au compte 1068, la somme de 15 120,37€

Au compte 002, en section de fonctionnement la somme de 46 356,75 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2013 et approuve le compte de gestion du receveur.

### **Budget primitif :**

Taxes : Monsieur le Maire propose de reconduire les taxes d'habitation à 7.99%, les taxes foncières bâties à 15,51% et les non bâties à 5,6% ce qui correspondra à un état prévisionnel de € 277.052. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Le conseil municipal prend connaissance, ligne à ligne, des propositions pour le budget primitif.

M. le maire insiste sur les restrictions à faire mais en contrepartie on n'aura pas à augmenter les impôts.

Investissements : les travaux ne seront pas mis en route tant que les subventions ne seront accordées. Il faudra prévoir un emprunt de € 46.018.

Après quelques discussions, les travaux au cimetière de Maillebois sont retirés et il est prévu une ligne pour la sécurité de la rue de la Chapellerie et de Blévy à hauteur de la même somme c'est-à-dire € 12.000.

Le budget s'équilibre à la somme de € 653 591 en section d'exploitation et à la somme de € 206 631 en section d'investissement.

Vote du budget primitif : 2 abstentions : M. Caré et M. Palat. Le budget est adopté à la majorité.

M. le maire remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation des budgets : Mme Girard, M. Alleaume et Mme Corby.

### **Questions diverses :**

M. le maire insiste sur la sécurité de la traversée de Maillebois : le radar pédagogique est actuellement à Mainvilliers, il faudra décider où le poser.

Le circuit des églises du Thymerais a lieu le jour des journées du Patrimoine, les 20 et 21 septembre 2014. On y inclut les églises de Blévy et de Maillebois (et de Dampierre). Elles seront ouvertes de 14.00 à 18.00 heures.

Mme Hardy nous informe que le nettoyage de Blévy et de Chennevières est en cours puis on attaquera les entrées des villages.

Le curé de Châteauneuf, l'abbé Olivier Monnier, incite à ouvrir les églises pour célébrer les messes. Il viendrait en septembre ou en octobre. La commission viendra voir si les effets sacerdotaux sont en place. Il faudra vérifier l'état général afin que les personnes soient en sécurité et on ouvrira l'été pour aérer.

Le dernier conseil d'école s'est penché sur les rythmes scolaires et sur les doléances des instituteurs. Le prochain conseil d'école aura lieu le 10 juin à 18.00 heures.

La maison sise au 3 rue de la Chapelle, à Chennevières, est abandonnée et ouverte à tout vent, le propriétaire M. Lazzari étant décédé. Elle n'est pas squattée mais dans le fond du jardin il y a une piscine vide qui pourrait présenter un danger. Une autre maison est dans le même cas à Blévy centre, les services compétents seront contactés afin de savoir ce que la commune peut entamer comme procédures.

\*\*\*\*\*

<b><u>MAIRIE DE MAILLEBOIS</u></b>	
<b><u>CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2014</u></b>	
<b>8 H 45</b>	<b><u>DAMPIERRE-SUR-BLÉVY</u></b> DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS
<b>9 H 15</b>	<b><u>MAILLEBOIS</u></b> DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS
<b>9 H 45</b>	<b><u>BLÉVY</u></b> DÉPÔT DE GERBE AU CIMETIÈRE PUIS AU MONUMENT AUX MORTS AVEC LA PARTICIPATION DE L'HARMONIE DE CHÂTEAUNEUF ET DE LA CHORALE Un vin d'honneur sera servi, à l'issue de la cérémonie, à l'arsenal de Blévy

### **INFORMATIONS DIVERSES**

**Quelques dates à retenir :**

**4 mai 2014** : Après midi dansant organisé par le Club des Glycines

**1<sup>er</sup> juin 2014** : Fête de la Pêche à DAMPIERRE SUR BLEVY

**8 juin 2014** - Pentecôte : FOIRE A TOUT à BLEVY organisée par ASL